



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB 05.12.2023

Numéro de publication: HR01-1005901781

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Amor Gelato Genève Sàrl, Genève

Amor Gelato Genève Sàrl
Rond-point de Plainpalais 2
1205 Genève

Amor Gelato Genève Sàrl, à Genève, Rond-point de Plainpalais 2, 1205 Genève, CHE-191.717.960. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 07.11.2023. But: l'exploitation d'un café, la fabrication et le commerce de denrées alimentaires, notamment de pâtisseries et de glaces. La société peut exécuter toutes opérations financières, commerciales et industrielles, mobilières ou immobilières en rapport direct ou indirect avec son but social ou propres à en favoriser la réalisation. Elle peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger, acquérir ou créer des entreprises identiques ou analogues, faire toutes les opérations et conclure les contrats qui sont de nature à développer le but de la société ou s'y rapportant directement ou indirectement, assumer des participations en Suisse et à l'étranger. La société peut en outre conclure des contrats de prêt avec ses associés, en qualité de débitrice ou de créancière, ou leur accorder des garanties si cela favorise ses intérêts. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associée: Amor Gelato Holding SA, CHE-169.649.323, à Genève, pour 200 parts de CHF 100; Gérants: Beugin Olivier, de France, à Morges, président, et Pilotaz Charles, de France, à Genève, lesquels signent individuellement. Selon déclaration du 07.11.2023, il est renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 22501 du 30.11.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève